

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise

1. Intitulé de module **Globalisation Financière & Stratégies de Marketing Territorial : Une Réponse au Défi de l'Économie Spatiale** **2025-2026**

Code : 5op490

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les semestres 1 - 2
 Avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-es EES et 5 et 6 pour les étudiant-es EEW
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce cours est une introduction aux mécanismes liés à la globalisation financière et à la géographie économique considérés du point de vue macroéconomique et spatial. Il vise à tisser certains liens entre le développement économique des zones économiques globalisées financièrement et les questions géoéconomiques territoriales liées à la valorisation de ces zones (marketing et ingénierie territoriale) et à préciser les réalités économiques de l'activité des banques, des marchés financiers et des impacts sur la politique économique et monétaire des pays.

5. Contenu et formes d'enseignement

Chapitre 1. La globalisation financière : état des lieux

1. Une brève histoire de la globalisation financière
2. Les acteurs financiers transnationaux (la place de Genève)
3. Les infrastructures spatiales de la globalisation

Chapitre 2. Les flux financiers internationaux

1. Les déterminants géoéconomiques du commerce international
2. Libéralisation des mouvements de capitaux
3. Mutation bancaire et innovations financières

Chapitre 3. La dimension économique des zones globalisées

1. La politique monétaire suisse face au statut international du franc suisse
2. La parité des taux et modèle d'économie ouverte
3. La territorialité des crises de change et économique (crises de change, et subprime)
4. La transmission des crises : contagion géographique ou risque systémique ?

Chapitre 4. Ingénierie marketing de projets de développement de territoire

1. Le marketing territorial globalisé pour développer les économies résidentielles
2. S'approprier la notion de « branding » territorial dans un contexte global
3. Enjeux du développement territorial pour Genève

Chapitre 5. Outils le développement d'une stratégie spatiale performante

1. Les outils au service du marketing territorial
2. La construction d'une démarche stratégique et opérationnelle
3. SWOT/TOWS et marketing mix spatial appliqué

Intervenants extérieurs sur les thèmes suivants :

- Genève nouveau pôle global pour la Finance verte
- Le développement d'une zone émergente dans le monde global : le cas d'Alger
- Le maintien de la place de Genève dans les grandes zones globalisées

6. Utilisation de l'Intelligence Artificielle

- Dans le cadre de l'enseignement, l'IA sera utilisée pour une mise en pratique dans le cadre du cours.
- Dans le cadre de l'évaluation, l'IA ne sera pas utilisée.

7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

- Contrôle continu tout au long du semestre (travail individuel ou en groupe)
- Examen final écrit et ou oral
- Dossier sur un thème

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-es répétant ce module durant la présente année académique.

8. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

Bibliographie